

**LA PAROLE À ... Vincent Jaques, Syndic de Morges
Membre du Comité**

La diversité du district de Morges est sa richesse. De la ville à la campagne, du lac au pied du Jura, notre territoire offre une multitude de visages, chacun significatif d'une réalité régionale. Au cœur du district, l'Arcam a un rôle majeur à tenir: celui d'une association dynamique, représentative et surtout fédératrice. Parmi les défis passionnants de l'Arcam au service du district de Morges, on peut citer celui de proposer des moments de rencontres et de dialogue ou encore une visibilité économique et touristique affirmée. L'Arcam cherche au quotidien à défendre les intérêts multiples d'une région qui construit, qui renforce et qui révèle son identité. La réorganisation du tourisme dans le district de Morges fait assurément partie des projets qui contribueront certainement à marquer cette volonté: en profilant le tourisme comme levier économique, en diversifiant l'offre tout en mettant mieux en valeur les richesses de notre région et en modernisant l'offre et l'accueil. Ce projet rencontrera le succès par la détermination partagée de travailler tous ensemble. Et c'est proba-

blement là la clé de voûte d'une politique économique régionale: conduire des projets communs et des processus qui puissent préserver l'identité et renforcer l'attractivité de notre district. Un autre projet qu'il me tient à cœur d'évoquer est celui du centre aquatique régional: ici aussi, une volonté commune de contribuer à la réussite de cet équipement garantira à toute la population de notre district, et même au-delà, une offre de sport et de loisirs particulièrement attrayante et attendue. Un projet fédérateur, très important pour l'économie et le tourisme régional, mais destiné en priorité aux habitantes et aux habitants de notre belle région, celle pour laquelle l'Arcam a le si grand plaisir de s'investir. J'adresse à cet égard mes remerciements chaleureux à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs de l'Arcam pour leur travail et leur engagement. Et à vous tous, je souhaite de très heureuses et paisibles fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour une magnifique année 2013 !

COURS D'APPUI POUR APPRENTIS : LA MESURE SE PÉRÉNNISE !

Depuis début 2012, les apprentis domiciliés dans le district de Morges ont l'opportunité de suivre des cours d'appui organisés à leur intention. Compte tenu des moyens à disposition de l'ARCAM, une quinzaine de groupes auront pu être constitués durant cette année, permettant à plus de 50 apprentis de combler leurs lacunes dans les branches de leur choix.

En collaboration avec les autres associations régionales ayant mis en place la même mesure, nous pouvons désormais compter sur le soutien de la Fonpro (fondation pour la formation profession-

nelle) qui prendra en charge une partie des charges administratives inhérentes à ce projet. Cette aide financière permet à l'association TEM mandatée à cet effet de poursuivre ses activités et aux régions de continuer à proposer cette prestation à un coût accessible. Les engagements pris par les régions et la Fonpro prendront fin en 2016.

On ne peut que se réjouir de cette nouvelle collaboration. Par ailleurs, cette mesure continue à se propager dans le canton puisque, selon toute vraisemblance, les associations régionales d'Aigle et de Nyon la proposeront dès 2013.

L'ARCAM POURSUIT SA ROUTE

L'Assemblée générale vient d'entériner le programme d'action et le budget 2013 de notre association. Ces décisions vont permettre à de nombreux projets d'éclorre, de se poursuivre ou de se concrétiser selon les cas.

Et des projets, la région n'en manque pas : petits ou grands, dans de nombreux domaines et avec des retombées de différente nature et de différente ampleur. On rappellera que se mettent actuellement en place les éléments suivants :

- La maison de l'écriture à Montricher
- La maison de la rivière à Tolochenaz
- Le centre aquatique de Morges
- La fromagerie de démonstration à Montricher
- Le parc à grumes à Bière

Au-delà de ces infrastructures, les réflexions avanceront encore en 2013 pour l'élaboration du plan directeur régional du district de Morges et pour la réorganisation du tourisme pour n'évoquer que les plus marquants.

Bref, l'année 2013 s'annonce encore pleine de défis et de belles perspectives et l'on ne peut que s'en réjouir.



Maison de la rivière
Maison de l'écriture
Parc à grumes

Trois projets parmi tant d'autres !



**Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année !**

Le bureau de l'ARCAM sera fermé
du 24 décembre 2012
au 4 janvier 2013

CENTRE AQUATIQUE RÉGIONAL :

UN VRAI PROJET RÉGIONAL

La présentation du 8 novembre 2012 qui s'est déroulée au Pré-aux-Moines à Cossonay a permis aux communes de prendre connaissance de l'avancement du projet de piscine couverte régionale.

Nouvelle étape clé pour ce projet désormais rebaptisé Centre aquatique régional de par la qualité et la variété des prestations qu'il offrira. Après avoir effectué une étude de marché approfondie, déposé le PPA Parc des Sports au canton et vérifié l'intérêt de partenaires potentiels, le comité de pilotage propose la création d'une société anonyme.

En effet, le système de financement retenu pour l'élaboration de ce projet est le partenariat public-privé dans le cadre duquel une société anonyme représentera les intérêts des communes et sera chargée d'établir le cahier des charges du partenaire privé et de surveiller son exécution (de la construction à l'exploitation).

Les prochaines étapes permettront donc à chacune des communes d'être intégrée au projet en participant à la première capitalisation de la SA. Une réflexion est encore en cours sur les clefs de répartition à élaborer pour permettre à toutes les communes d'adhérer financièrement. D'ores et déjà, la participation moyenne des Communes, hors Morges, sera inférieure à 12 francs par habitant pour permettre de financer les études jusqu'à la fin de la phase de planification.



Le Lido de Locarno : un bon exemple !



La prochaine
Assemblée générale
aura lieu le
Mercredi 12 juin 2013
18h à Aubonne

NOUVEAU RÉSEAU ET HORAIRES DES BUS DÈS LE 9 DÉCEMBRE

Une première étape importante est franchie à l'issue de la collaboration entre l'ARCAM et le Conseil Régional de Nyon, dans le cadre du projet de restructuration du réseau de bus dans le district de Nyon auquel participent aussi 7 communes de l'ouest de notre district. En effet, dès le 9 décembre 2012, les améliorations suivantes sont proposées pour le secteur concernant l'ARCAM:

Nouvelles lignes :

721 Rolle – Aubonne – Allaman (Signal de Bougy)

725 Allaman – Aubonne – Gimel – Saubraz – Bière

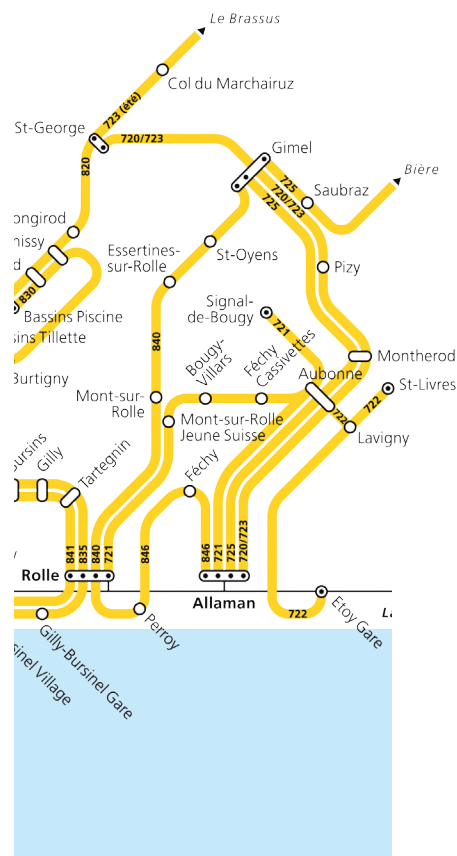
Nouveaux tracés :

720 Allaman - Aubonne - Gimel - St.-George

840 Rolle – Gimel

846 Rolle – Allaman

La desserte de ces communes est ainsi améliorée par une augmentation de la fréquence des bus. De plus, les horaires des bus sont optimisés par rapport à l'augmentation de la fréquence des trains dans les gares régionales, notamment dans celles de Rolle et Allaman. Pour certaines lignes commence une phase test de deux ans : pour qu'elles soient pérennisées il faudra qu'elles rencontrent un vif succès auprès de la population des communes concernées. Nous comptons donc aussi sur le travail des communes pour favoriser l'utilisation de ce nouveau réseau. Plus d'information au site www.regionnyonmobilité.ch



C'EST LE MOMENT DE RÉORGANISER LE TOURISME RÉGIONAL

Le 5 décembre dernier, l'ARCAM a présenté aux communes de notre district un plan de réorganisation du tourisme. Notons d'abord que cette réflexion est à l'œuvre dans l'ensemble du canton. Une rationalisation des structures est voulue et encouragée aussi bien par le canton que par l'Office du Tourisme Vaudois (OTV). L'objectif est de réduire le nombre d'organisation touristiques à cinq, éventuellement sept, pour l'ensemble du canton. Force est de reconnaître que la commune ne constitue plus l'espace de référence pour un développement touristique professionnel et efficace. C'est à l'échelle de la région qu'il faut qu'il faut inscrire ses stratégies. Avec le lac, les vignes, la campagne, le Jura, la proximité de Lausanne, le district de Morges dispose d'un potentiel très important.

Moins d'organisation touristique, mais plus de points « i »...

Mais qui dit diminution des structures touristiques ne doit pas signifier la baisse de la qualité de l'accueil pour les touristes. Au contraire, il s'agit de professionnaliser la mission de nos deux points « i », Morges et La Sarraz, qui devront se concentrer à l'avenir uniquement sur l'accueil, l'information et l'animation locale. Ils pourront le faire dans des espaces réaménagés,

multiservices, incluant promotion des vins et des produits du terroir, espace de repos, connexion Wifi, location de vélos électriques, ... A terme, il est prévu la création d'un troisième point « i » qui couvrirait l'ouest de notre district. L'existence d'un office du tourisme couvrant l'ensemble du territoire du district devrait aussi considérablement augmenter l'offre : travailler sur un territoire plus grand, c'est avoir plus de prestataires, plus d'offres touristiques, plus d'événements, plus d'hébergements, ... Et aussi plus de moyens pour la promotion, la communication ou le soutien aux événements.

En cas d'acceptation, toutes les communes du district participeront au financement de ce tourisme régional. Il faut inscrire la stratégie touristique dans la durée. Ne rien faire aujourd'hui, c'est s'assurer l'échec pour demain. A l'inverse, soutenir une politique touristique revient à créer de nouveaux projets, à susciter de nouvelles initiatives, à pouvoir s'adapter aux évolutions de ce secteur qui est très important en terme de création d'emplois ! Le district du Nord vaudois a réalisé cette réorganisation touristique, au bénéfice de tous les acteurs privés et publics concernés; aujourd'hui, le succès est tangible, la satisfaction unanime. A nous d'en faire de même !